



**Service de presse**

**Communiqué de presse n° 02-2012 du 04 Juillet 2012**

***IDBUS, des conditions sociales à négocier.***

La **FGTE-CFDT** a pris connaissance des grands principes de la mise en place de l'**IDBUS** par la branche voyages de la SNCF.

En calquant ses pratiques sur celles de ses concurrents, la SNCF cautionne des conditions sociales appliquées aux salariés qui restent loin de celles attendues par la **FGTE-CFDT**.

La **FGTE-CFDT** dénonce l'ensemble de ces transporteurs qui privilégient une organisation du travail issue de l'application de textes européens plus libéraux que ceux de la convention collective nationale du transport routier et activités auxiliaires (notamment le transport de personnes).

**Fédération Générale des  
Transports et de  
l'Équipement**

47-49 Avenue Simon Bolivar  
75950 PARIS Cedex 19  
Tél : 01 56 41 56 34  
Fax : 01 42 02 49 96

presse@fgte-cfdt.org

La **FGTE-CFDT**, et l'Union Fédérale Route, regrette que les conditions sociales des salariés d'**IDBUS** n'est pas été négociées en amont avec les organisations représentatives de la profession. De plus la **FGTE-CFDT** dénonce que ces nouveaux trafics ne soient pas réalisés par KEOLIS, filiale naturelle de la SNCF pour le transport routier de voyageurs. Elle y voit un contournement des organisations syndicales et un manque de dialogue social dans le groupe.

De plus la **FGTE-CFDT** ne souhaite en aucun cas, que la mise en place d'**IDBUS** par l'entreprise publique abaisse les conditions sociales de l'ensemble des salariés transportant des voyageurs qu'ils soient par la route ou par le fer.

Contact :  
**Fabian Tosolini**  
Relation presse  
**06.69.00.80.56**